

Les programmes nationaux de recherche agricole en Haïti et l'avenir des agricultures

François Séverin

Ministre de l'Agriculture,
des Ressources naturelles
et du Développement rural
de la république d'Haïti

L'agriculture haïtienne se caractérise par la multiplicité de ses écosystèmes de production. Ceci est dû à plusieurs facteurs : – diversité écologique causée par la grande variété de climats et le système physiographique (topographie mouvementée) : 30 % de plaines contre 70 % de montagnes. La moitié de celles-ci accuse généralement des pentes supérieures à 40 %. Il s'agit donc d'un milieu naturel d'une extrême fragilité, ne pouvant supporter l'impact des facteurs exogènes négatifs, et appelant des soins et une attention continus sans lesquels le processus de dégradation de l'environnement s'accélère ;

F. Séverin : Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, Port-au-Prince, Haïti.

– systèmes foncier et d'exploitation exceptionnels constitués de 700 000 exploitations de moins de 1 hectare générant 70 % de la production alimentaire nationale ;
– difficulté pour les petits exploitants à accumuler du capital et manque d'investissement en milieu rural ;
– inadéquation des réformes institutionnelles et économiques entreprises dans le passé.

Sous l'influence de l'ensemble de ces facteurs, l'agriculture haïtienne connaît, depuis ces vingt à trente dernières années, une évolution régressive se traduisant par un déficit alimentaire accru et une diminution sensible du volume des exportations.

La crise politique de ces trois dernières années, caractérisée par une baisse significative de la production agricole, a aggravé les problèmes de déficit alimentaire : baisse de plus de 50 % de la production de céréales de base en 1994. De plus, elle a engendré une baisse des revenus de la population, une réduction des parts de marché, une augmentation des importations et, enfin, une accentuation de la vulnérabilité des institutions.

Avec le retour à l'ordre constitutionnel et la reprise du processus démocratique, face à la nécessité de redresser la situation du secteur agricole, des politiques nouvelles et des programmes neufs ont été définis pour le secteur agricole. Ces interventions qui visent la recherche de solutions aux problèmes identifiés sont centrées prioritairement autour des axes stratégiques suivants :

– le renforcement de la sécurité alimentaire ;
– la relance des cultures d'exportation et de l'agro-industrie ;
– la réduction du processus de dégradation de l'environnement ;
– l'amélioration de la sécurité foncière.

La stratégie de mise en œuvre proposée passe par le renforcement des institutions du secteur agricole avec un accent sur la décentralisation et un partenariat responsable avec la société civile à tous les niveaux.

Dans ce cadre, la recherche devient donc un outil prioritaire et indispensable, dans un premier temps, à l'arrêt de la phase régressive de l'agriculture haïtienne et, dans un second temps, à l'accélération de son rythme de développement. Il s'agit essentiellement de trouver des solutions appropriées capables d'assurer une relance effective et un développement durable de l'agriculture haïtienne.

Les programmes nationaux de recherche : un moyen concret pour améliorer les conditions de vie des agricultures

Les programmes nationaux de recherche qui sont mis en œuvre aujourd'hui, tout en liant la politique agricole aux besoins actuels du secteur, tentent de dégager des perspectives, d'identifier et de préciser les nouveaux axes d'un développement durable qui vont nécessiter un effort soutenu de recherche dans le moyen et le long termes. Une des préoccupations prépondérantes consiste à générer et à transférer des technologies susceptibles d'être appropriées aux agriculteurs et



d'améliorer leurs conditions de vie tout en promouvant une agriculture conservatrice dans la perspective d'un développement durable.

Ces programmes sont aussi et nécessairement conçus en tenant compte du type d'agriculture prévalant dans le pays : exigüité et dispersion des parcelles cultivées, baisse progressive de la fertilité des sols, caractère rudimentaire de l'outillage agricole, carence en aliments pour le bétail et potentiel génétique limité des espèces animales, surplus de main-d'œuvre au niveau des exploitations agricoles et rareté du crédit rural. Cette agriculture est, par la force des choses, de nature biologique vu l'absence quasi totale d'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux. Elle demeure, cependant, une agriculture fortement intégrée aux circuits commerciaux, élément fondamental dans le contexte mondial actuel de libéralisation du marché. Ceci implique également une orientation vers les besoins et exigences du marché et l'intégration des avantages comparatifs, de la compétitivité et d'une amélioration soutenue de la productivité. Ces dispositions prennent nécessairement en compte les habitudes alimentaires et les spécificités culturelles.

En attendant les résultats du diagnostic du secteur agricole en cours, les programmes nationaux s'articulent autour des axes suivants :

- augmentation (quantitative et qualitative) de la production et meilleure maîtrise des itinéraires techniques mis en œuvre : cultures alimentaires de base, denrées d'exportation traditionnelles et non traditionnelles, élevages porcins et bovins, parasitologie vétérinaire et zoonoses ;
- gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement (conservation de l'eau et des sols, agro-foresterie, recherche sur les énergies alternatives) ;
- technologie et biotechnologie (protection post-récolte des grains, conservation et transformation des fruits et des légumes, biogaz) ;
- commercialisation des produits et intrants du secteur agricole ;
- simulation de solutions en vue de la mise en œuvre de la réforme agraire ;
- mise au point de stratégies en vue de la restructuration des institutions du secteur agricole.

Ainsi, pour mieux appréhender les problèmes et proposer les solutions appropriées pour le développement de l'agriculture haïtienne, dans toutes les dimensions de la chaîne agro-alimentaire, le ministère de l'Agriculture privilégie

l'approche recherche-formation-développement plus dynamique et intégrant nécessairement la participation des différents partenaires du secteur.

Les programmes de recherche sont orientés, codifiés et coordonnés par les services spécialisés du ministère, en l'occurrence le Centre de recherche et de documentation agricole (CRDA). La mise au point des technologies est assurée par un réseau de centres de recherche répartis sur tout le territoire (neuf départements géographiques), dans des écosystèmes différents et par des partenaires du secteur qui se sont dotés sur le terrain du personnel approprié. Le CRDA bénéficie également de la coopération technique des centres régionaux et internationaux (CIMMYT, CIAT, PRECODEPA, CRDA Canada, etc.) et, en particulier, de l'appui financier de la coopération suisse. Sollicité de plus en plus par les entreprises commerciales du secteur privé, par les organisations paysannes et les coopératives, le CRDA est appelé à jouer prochainement un rôle déterminant dans l'élaboration de solutions et dans le transfert de technologie au niveau national. Toutefois, l'ensemble des structures du ministère participe et contribue, à quelque niveau que ce soit, à la promotion de la recherche agricole en vue de solutions adaptées à nos spécificités agricoles.

Des programmes de recherche en passe d'évoluer

Les axes de recherche dont nous avons donné un bref aperçu plus haut sont en train d'être ajustés aux nouveaux programmes qui sont identifiés et développés à partir des résultats de plusieurs études déjà réalisées ou en cours d'exécution. Dès maintenant, on peut cependant définir les grandes lignes d'action que va prendre la recherche agricole durant les prochains mois. Les travaux sont orientés dans le sens de la recherche d'une intensification de la production agricole, en prenant en compte les facteurs limitants en vue d'une plus grande sécurité alimentaire. Le pays n'ayant pas encore les moyens d'effectuer la recherche fondamentale, développement et action apparaissent comme les mots-clés pour la formulation d'un plan de recherche. Les cinq points considérés comme des passages obligés sont :

- essai de gestion de systèmes d'irrigation au niveau des petits périmètres, ou au niveau des modules dans les grands systèmes ;
- protocole de recherche au niveau d'un programme de promotion du crédit rural

en accord avec un réseau composé de différentes institutions financières ;

- recherche-développement au niveau d'un plan national d'améliorations de races de bovins laitiers et de races avicoles améliorées ;

- recherche-action au niveau de mesures dans le cadre de la réforme agraire notamment concernant des dispositifs expérimentaux portant sur les remboursements et/ou la pérennisation des exploitations agricoles ;

- mise au point de systèmes agro-forestiers adaptés à l'agriculture paysanne.

Gestion des systèmes d'irrigation, crédit rural, amélioration de bovins laitiers et de races avicoles, mesures foncières et systèmes agro-forestiers sont les axes principaux retenus pour des travaux devant donner des résultats rapidement applicables. Il s'agit de réhabiliter un réseau de centres installés dans des zones agro-écologiques représentatives et d'orienter tous les travaux selon une approche systémique.

Relever les défis de l'avenir

Aujourd'hui, l'avenir semble passer par l'intégration des différentes formes d'agriculture dans un plan de développement agricole durable pour le pays. De même, il paraît intimement lié à la capacité pour le pays de produire plus et avec la qualité souhaitée. On devra concilier les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire avec les exigences du marché international (standards de qualité).

Ceci va nécessiter une meilleure intégration de l'agriculture haïtienne au sein de l'économie nationale qui se doit d'amorcer le développement des autres secteurs productifs, principalement le tourisme et l'industrie légère. Le développement d'entreprises et d'activités génératrices d'emplois et de plus-value, en amont et en aval du processus de production agricole proprement dit, devra réduire à terme le nombre des personnes directement impliquées et, par conséquent, la pression sur les terres cultivées.

Les structures de production traditionnelles vont donc devoir évoluer sous l'impulsion et avec l'accompagnement de la recherche et, nécessairement, avec la mise en œuvre de mesures et de programmes s'attaquant aux problèmes structurels, notamment la réforme agraire. L'évolution souhaitée implique une intensification des systèmes de production agricole et la recherche d'une plus grande compétitivité, d'une meilleure valorisation du travail que seul un effort soutenu de mise au point et de transfert de technologies peut garantir ■